

Inscription à l'école

Documents à rendre à l'école dès la finalisation de l'inscription en mairie

- ☐ Fiche de renseignements - Fiche A
- ☐ Fiche de renseignements - Fiche B
- ☐ Fiche de renseignements - Fiche C

Ces fiches doivent parvenir sous format papier, non sous forme numérique par mail.

Aucun élève ne peut être scolarisé sans que ces fiches soient préalablement complétées et remises à l'école (fiches de renseignements, indispensables à la scolarité de votre enfant)

Matériel à prévoir pour la rentrée

Ce matériel devra être marqué au nom de l'enfant

- ☐ Une paire de chaussons qui tiennent bien aux pieds
- ☐ Un grand sac type sac de course, pour rendre les affaires avant chaque vacances.
- ☐ Un tablier à manches longues
- ☐ Une boîte de mouchoir
- ☐ Un gobelet en plastique
- ☐ 4 photos d'identités (Petite Section uniquement)
- ☐ Une couverture et un coussin (Petite Section uniquement)
- ☐ Une attestation d'assurance (précisant responsabilité civile et individuelle accident) valable pour l'année 2026-27. **Document à remettre à l'enseignant de votre enfant entre le 1er et le 15 septembre**

Horaires de l'école

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi :

Matin : 8h30-11h30 (ouverture de l'école 10 minutes avant 8h30)

Après-midi : 13h30-16h30 (ouverture de l'école 10 minutes avant 13h30)

Fréquentation scolaire

En inscrivant votre enfant à l'école, vous vous engagez à ce que votre enfant ait une fréquentation régulière. Toute absence doit être justifiée par écrit auprès de l'enseignant.

En cas de retard, votre enfant sera confié aux services périscolaires (cantine ou garderie), services facturés aux familles.